



Syndicat  
de la Magistrature

## Déclaration liminaire au Comité Social d'Administration des Services Judiciaires du 8 janvier 2024

Nous sommes début janvier, nous céderons donc à la tradition de la formulation des vœux. Néanmoins nous ne serons pas hypocrites en souhaitant une bonne année tellement pour un grand nombre, les précédentes, d'un point de vue professionnel, ont été si mauvaises... Nous préférons formuler des vœux de meilleure année.

Tout d'abord une meilleure année pour tous les agents des services judiciaires, engagés mais qui, épuisés, en cruel manque de reconnaissance et perdant petit à petit le sens de leur travail se voient trop souvent gratifiés d'une charge de travail bien trop importante conjuguée avec le mépris de leur propre ministère.

Une meilleure année où la parole des représentants des personnels ne sera pas simplement écoutée mais entendue ! Où leur rôle sera pris en compte et reconnu comme force de proposition et non comme chambre d'enregistrement des décisions de l'administration. Même si, nous ne pouvons déjà être que pessimistes à ce sujet puisque nous sommes aujourd'hui convoqués suite à un vote unanime défavorable sur un texte qui est représenté ce jour sans modification... Nous craignons en outre que votre vœu de « *nous permette de poursuivre nos échanges constructifs dans le cadre d'un dialogue social serein et apaisé* » reste un vœu pieux et patronal si cela consiste à imposer des réformes, y compris statutaires, toujours plus mauvaises et en jouant encore et toujours le jeu de la division.

Une meilleure année où on regardera loin devant pour anticiper les obstacles et arrêter de se retrouver face au mur et prendre de plein fouet des décisions prises à la hâte, sans concertation et trop souvent dépourvues de bon sens pour l'éviter.

Une meilleure année pour une meilleure santé au travail, de meilleures conditions, un respect strict des droits des agents et une réelle prise en compte des risques professionnels.

Une meilleure année pour avancer dans l'intérêt de tous les collègues et du service public de la justice.

Les élus au CSA SJ